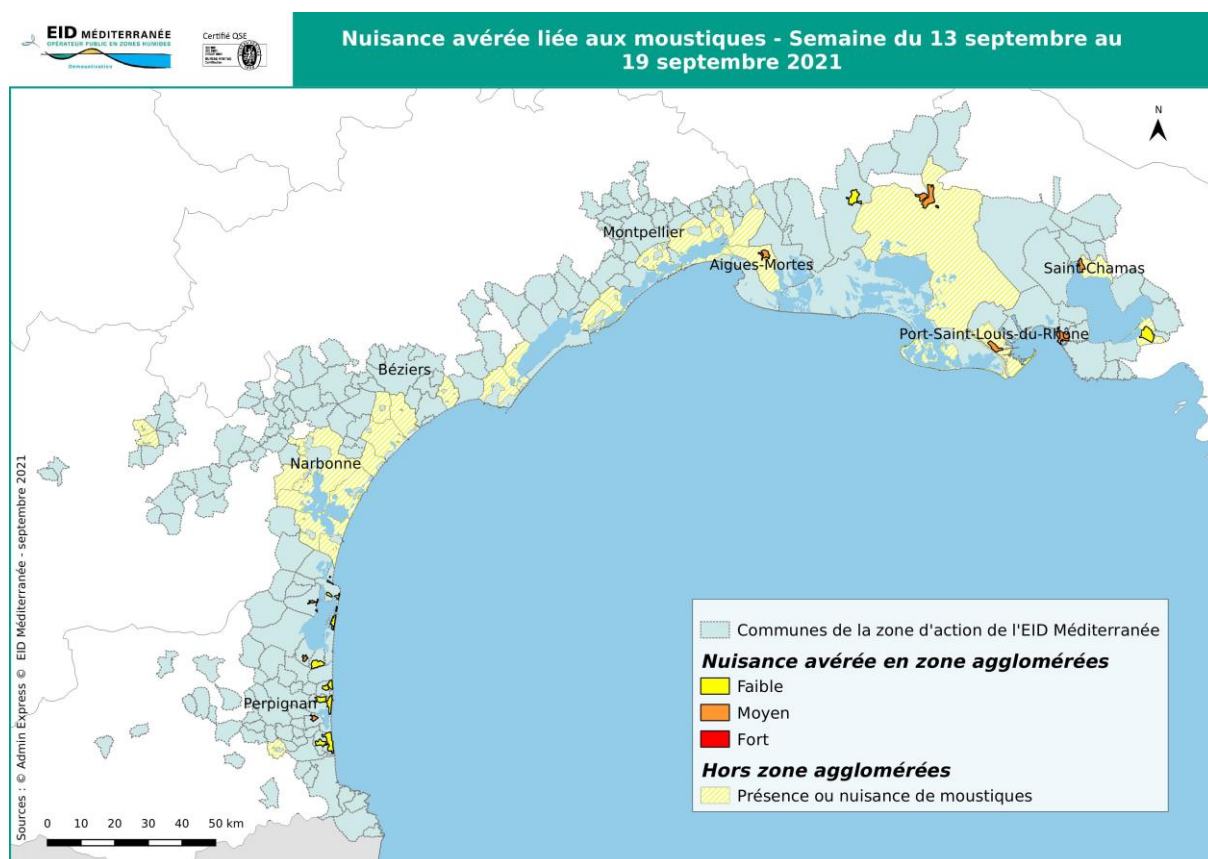


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 13 au 19 septembre 2021



Au cours de la semaine du 13 septembre 2021 :

Comme suite aux précipitations et coups de mer du 3 septembre, dont l'épicentre a été le littoral est-héraultais, et à leurs effets, en termes de populations de moustiques consécutives, des éclosions larvaires exceptionnelles se sont produites sur la zone d'action de l'EID, depuis Cerbère jusqu'aux confins de Marseille, qui ont été traitées le plus exhaustivement possible, avec 85 à 90 % d'efficacité : sur 4 260 hectares de zones humides, à partir du 6 septembre, et sur plus de 1 560 hectares, depuis le 13 septembre. Tous les moyens aériens et terrestres ont été déployés pour traiter ces superficies.

Les émergences résiduelles de moustiques adultes, bien que faibles par rapport au nombre de larves initial (jusqu'à 1 million à l'hectare !) et ramenées à la superficie d'éclosions, sont néanmoins conséquentes à certains endroits. Ainsi, les nuisances ont-elles pu être

ressenties comme intenses aux endroits où elles sont survenues. Et es conditions très favorables (chaleur, humidité, vents marins), les femelles d'*Aedes caspius*, dont il s'agit ici, ont pu se déplacer très rapidement sur plusieurs kilomètres et atteindre plusieurs zones urbaines dès le courant de la semaine. Favorisées par une météo nébuleuse, les femelles ont pu être agressives plus longtemps dans la journée. Cet événement d'ampleur, similaire à ceux de septembre 2005 et d'août 2015, n'est tout de même pas comparable aux nuisances qui surviennent quand on ne traite pas.

En 2021, à ce jour, plus de 20 000 hectares de zones humides ont été traités par voie aérienne. À la même période, en 2020, on en était à 20 700, 23 500 en moyenne des cinq dernières années.

En urbain, près de 4 000 gîtes ont été traités sur le domaine public contre les larves de *Culex pipiens*. Attention : ces pluies, quelles qu'elles soient, sont favorables également au moustique-tigre, dont la saison n'est pas terminée. Donc vigilance et prévention chez soi : www.moustiquetigre.org

À compter du 20 septembre 2021 :

Dans la continuité du week-end, les vents dominants devraient être des vents de terre, qui limiteront la dispersion et le ressenti des moustiques *Aedes caspius* adultes. Les prospections et traitements éventuels se poursuivront en zones humides.

La nuisance ressentie devrait baisser en intensité, dans les prochains jours.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Le contrôle des traitements engagés depuis le 6 septembre conclut à une satisfaction globale, mais certaines émergences de moustiques adultes vont être suivies particulièrement, car les densités initiales de larves étaient très fortes. De nouvelles éclosions larvaires se sont produites en zones humides sous l'influence des vents de mer, notamment le 15 septembre à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Sur le pourtour de l'étang de Berre, les derniers traitements larvicides, réalisés samedi 18 septembre, sont irréguliers, en termes d'efficacité. Des reprises sont en cours. On peut néanmoins craindre des risques de nuisance à l'embouchure du Grand-Rhône, à Châteauneuf-les-Martigues voire sur d'autres territoires, qui restent à affiner.

► **Gard** : Des moustiques adultes *Aedes caspius* sont encore présents, parfois en fortes densités, dans le sud du Gard, comme à Saint-Laurent-d'Aigouze, au Grau-du-Roi et à Aigues-Mortes. Les vents de nord / nord-ouest pourraient défavoriser les migrations de moustiques adultes issus de territoires non démoustiqués vers ces agglomérations. Comme suite aux dernières précipitations du 14 septembre, notamment dans la plaine du Vistre, des prospections sont en cours, car il convient de laisser les eaux s'évacuer là où il a beaucoup plu pour pouvoir constater les éclosions de larves, s'il y en a, ce qui n'est pas forcément le cas lorsque les eaux sont chargées en limon. Les derniers coups de mer ont occasionné des traitements larvicides, par voies aérienne et terrestre.

► **Hérault** : Des nuisances résiduelles assez fortes, imputables à *Aedes caspius*, ont été ressenties au long de la semaine : d'abord hors de la zone agglomérée puis en zones urbaines. Le périmètre littoral principalement concerné s'étend de Frontignan à la Grande-Motte, sur 10 kilomètres à l'intérieur des terres. L'événement, certes avec une moindre ampleur, n'est peut-être pas terminé. Des traitements se poursuivent par voies aérienne et terrestre. S'il n'y a pas d'autres émergences de moustiques adultes dans les prochains jours, la nuisance actuelle devrait baisser d'intensité progressivement ces prochains jours. Au niveau des prairies de fauche proches de l'embouchure de l'Aude, comme à Vendres et à Lespignan, un cumul d'*Aedes caspius* résiduels se fait sentir suite aux intenses irrigations.

► **Aude** : Le niveau des populations de moustiques *Aedes caspius* adulte, a augmenté de manière significative dans certains territoires, comme suite aux vents marins et aux irrigations. Les territoires les plus exposés aux risques de nuisance, ces prochains jours, sont Gruissan (L'évêque, Capoulade, Pujots), Bages, Peyriac-de-Mer, Narbonne (Chaussée Mandirac, La Nautique, Sainte-Marie des marais), Port-La-nouvelle (Sainte-Lucie) et, à un degré moindre, Aigues-Vives et Marseillette. Des contrôles sont encore en cours pour affiner ces évaluations. Les traitements larvicides ont été mis en œuvre de façon exhaustive mais un traitement, vendredi 10 septembre, à Gruissan, notamment, est intervenu sur des larves âgées, avec un niveau d'efficacité inférieur à la moyenne.

► **Pyrénées-Orientales** : La semaine 37 se caractérise par une succession de coups de mer et d'orages, entraînant des éclosions de larves en zones humides et nécessitant des traitements larvicides par voies aérienne et terrestre. Il est constaté, dans les communes périphériques de l'étang de Salses, de l'étang de Canet ou du Bourdigou (Toreilles-plage), la présence de moustiques *Aedes caspius* adultes, occasionnant des nuisances de moyenne intensité, dans la majorité des communes, à forte, dans la commune de Salses-le-Château. Ces nuisances devraient s'atténuer progressivement.



Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 20 septembre au 26 septembre 2021

